Musicien instrumentiste (instruments à vent)

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Artiste musicien.
Professeur de musique.
Musicien intervenant.
Musicien classique.
Musicien de bal.
Musicien de jazz.
Musicien de rang.
Musicien de studio.
Musicien de variétés.
Musicien d'orchestre.
Musicien soliste.
Musicien-chercheur.

Codes

- **CITP88** : 2453
- **PCS-ESE 2003** : 354b
- **ROME1999** : 21212
- **CITP2008** : 2652

DESCRIPTIF

Le musicien interprète à l'aide d'un instrument à vent tout ou partie d'une œuvre musicale, en soliste ou dans un orchestre devant un public ou en studio d'enregistrement, dans un ou plusieurs répertoires. Il peut aussi composer et/ou enseigner la musique.

Les instruments à vent sont composés des bois avec anche simple ou double, des cuivres avec une embouchure et des flutes.
Le son produit par l'instrument à vent ou aérophone, est la résultante de la vibration d'une colonne d'air provoquée par le souffle du musicien (flûte, trompette...), d'une soufflerie mécanique (orgue, accordéon...) ou d'une poche d'air (cornemuse).
En fonction de la pièce buccale, la classification de STRAYER divise les instruments à vent en 4 classes:
- Classe A correspond aux cuivres : la pièce buccale est extra-orale, placée sur les lèvres et a la forme d'un entonnoir à bords épais et arrondis.
- Classe B correspond aux bois à hanche simple (clarinette, saxophone) : la pièce est intra-buccale, de forme " bec d'oiseau " effilé. Le bec reçoit une lamelle appelée hanche. La face supérieure de cette piece intra-buccale est en contact avec les incisives maxillaires et la face inférieure repose sur la lèvre inférieure repliée sur les incisives mandibulaires.
- Classe C correspond aux bois à hanche double (hautbois, basson,cors anglais) : le bec est remplacé par 2 lamelles mises à plat l'une contre l'autre et fixées sur un tube de métal ajusté à l'instrument. . L'utilisation est intra-buccale en pinçant les lèvres de façon uniforme. L'intensité du pincement varie en fonction de la hauteur du son à fournir.
- Classe D correspond aux instruments dont l'embouchure est extra buccale et latérale comme les flûtes. L'embouchure prend appui sur la lèvre inférieure inactive. la lèvre supérieure se tend et s'étire vers le bas, dirigeant le flux d'air et modulant la tonalité.

Appartiennent également aux instruments à vent, ceux à anche libre comme les accordéons, les orgues et les harmonicas.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Les professionnels du spectacle peuvent exercer aussi bien dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel. Le plus souvent ils ont le statut d'intermittent du spectacle avec un ou plusieurs contrats CDDU (Contrat à Durée Déterminée d'Usage).

En 2022, 304 000 intermittents ont travaillé au moins 1 heure pour un ou plusieurs employeurs relevant du champ d'application des annexes 8 et 10 de l'assurance chômage*.
En 2023, dans le **spectacle vivant** on comptait 26 126 employeurs relevant des secteurs privés, publics et prestataires techniques. 146 100 hommes et 105 280 femmes, d'âge moyen 41 ans pour les hommes et 37 ans pour les femmes, ont travaillé dans ces secteurs**.
En 2023, dans l'**audiovisuel** on comptait 8654 entreprises de production audiovisuelle et cinématographique employant 144 851 hommes et 106 512 femmes**.

Sources:
**ARTCENA « Statistiques 2022 sur les métiers du spectacle »*
*** cpnef: sv et av « Tableau de bord statistique-les entreprises et l'emploi dans le spectacle vivant, données 2023 »*

- Dans le spectacle vivant, en 2022 (artcena.fr, statistiques 2022), on compte 76444 professionneld de musique et de chant dont 30% sont des femmes. Ils se répartissent selon la pyramide des ages suivante :

-19	20/25	26/35	36/45	46/55	>56
1%	8%	27%	28%	20%	15%

Ce sont en grande majorité des intermittents (98%).

- D'après des statistiques de 2003 :

- 25 000 musiciens dont 2 000 en orchestre.
- 24 % de femmes en 2003 (17 % de femmes chez les inteprètes de musique populaire et 44 % chez les interprètes de musiques savantes).
- Moyenne d'âge : 38 ans (hommes) et 36 ans (femmes).
- 37 % résident en Ile-de France.

Ils sont souvent intermittents du spectale.
Le premier contrat est signé en moyenne à 23 ans.
Il y aurait plus de 80 métiers dans toutes les branches de la filière musique : disque, spectacle, médias, organismes... et dans tous les courants musicaux (rock, chanson, musiques du monde, métal, hip hop, jazz, musiques électroniques, etc...).
Le musicien est très souvent payé au cachet lorsqu'il est intermittent.

Il peut être également salarié permanent au sein d'un orchestre et/ou d'une école de musique.

Formation professionnelle :

Un apprentissage dès l'enfance est préférable pour espérer faire carrière.
Les conservatoires de musique classés par l'État proposent plusieurs cycles de formation dès l'âge de 5 ans. Dès le collège, on peut intégrer une CHAM (classe à horaires aménagés en musique).

Certains musiciens professionnels sont autodidactes, d'autres ont suivi une formation professionnelle :
- Conservatoires nationaux supérieurs de musique (CNSM)
- Diplômes d'Etat de professeur de musique délivrés par un conservatoire national ou régional (CNR) ou une école nationale de musique.
- Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI)
- Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) en éducation musicale.
- Ecoles privées.

Evolution de carriere

Chef d'orchestre.
Compositeur.
Enseignant (école, collège, lycée).
Enseignant au Conservatoire par concours de la fonction publique territoriale.
Organisateur de festivals de musique.
Collaborateur et/ou directeur artistique (télévision, radio)
Collaborateur et/ou facteur d'instruments de musique.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
lieux dédiés à la musique	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	éclairage artificiel	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	cables électriques dans le passage	attacher et protéger les cables	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	intempérie				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid
		adapter si possible le poste aux intempéries			
		organiser le travail en ambiance chaude			
		conseil au salarié : porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail au froid			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			effets chroniques liés au froid		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
lieux non dédiés à la musique	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	insuffisance d'insonorisation		fatigue auditive		
	éclairage artificiel	choisir des lampes sans risque photobiologique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		concevoir un éclairage adapté			
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	cables électriques dans le passage	attacher et protéger les cables	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	intempérie				recommandations pour la surveillance médicale du travail à la chaleur
					recommandations pour la surveillance médicale du travail au froid
		adapter si possible le poste aux intempéries			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		organiser le travail en ambiance chaude			
		conseil au salarié : porter des vêtements de travail adaptés à la chaleur			
		informer les salariés (fortes chaleurs)			
		organiser le travail au froid			
		Porter des vêtements adaptés au froid			
		former à la CAT en cas d'orage			
		mettre en place la CAT face au coup de chaleur			
		informer les salariés (grand froid)			
			inconfort thermique lié à la chaleur		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			effets chroniques liés au froid		
			coup de soleil		
			coup de chaleur et insolation		
			effets de la foudre		
			facteur accidentogène		
			épuisement dû à la chaleur, sans précision		
domicile de l'artiste					

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
intermittent du spectacle	precarite du statut generant une charge mentale particuliere	améliorer le statut	épisodes dépressifs		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	employeurs multiples				recherche des effets sur la santé décrits
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
			surmenage		
			majoration de la fatigue générale		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilite, imprevisibilite de la charge de travail				
permanent du spectacle					
travail au sein d'une formation musicale	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
travail à son domicile	isolement psychologique	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	confusion vie privée-vie professionnelle				recherche d'une souffrance psychique
		séparer lieux de vie et lieux de travail			
			souffrance mentale		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			perturbation de la vie sociale		
coactivité dans le milieu du spectacle	coactivite (plusieurs activites concomitantes dans un meme lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice			
		bien organiser la coactivité			
contact avec les spectateurs	confusion vie privée-vie professionnelle				recherche d'une souffrance psychique
		séparer lieux de vie et lieux de travail			
			souffrance mentale		
			perturbation de la vie sociale		
	trac		autres troubles anxieux		
			conduite addictive		
			tachycardie paroxystique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
contact avec les techniciens du spectacle	nuisances liées au travail en équipe				
	contraintes liées à l'alternance du travail géré seul ou en équipe				
horaire variable	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance		
travail de nuit dans le spectacle	travail de nuit occasionnel		troubles du sommeil		
			dyspepsie		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
partir en tournée	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		prévenir le risque routier			
		former les conducteurs routiers			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		utiliser des véhicules appropriés			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		respecter les temps de repos			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique		
déplacements avec décalages horaires	deplacement professionnel (mission) perturbant la chronobiologie (decalage horaire)				
hébergement provisoire					

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
jouer de l'instrument à vent en répétition et/ou en représentation	mouvement répétitif de la main et des doigts	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
	préhension en force de la main				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	pression cutanéo-muqueuse par contact avec l'instrument à vent	Prophylaxie bucco-dentaire	maladies de la cavité buccale, des glandes salivaires et des maxillaires		
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		
	nuisance labiale de l'embouchure de l'instrument à vent		douleur, sans précision		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			troubles de la sensibilité cutanée		
			lésion traumatique superficielle de la lèvre et de la cavité buccale		
			syndrome de Satchmo		
			dystonie bucco-faciale		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	nuisance dentaire liée à l'embouchure de l'instrument à vent		instabilité dentaire		
			parodontite		
			pulpolithe		
	hyperpression dans les voies aériennes		laryngocèle		
			pneumoparotide		
			pneumothorax		
			lésions linguales		
			lésion jugale		
	posture debout avec piétinement				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			
			troubles veineux		
			fatigue [asthénie]		
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			arthropathies		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture assise				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires		
			arthropathies		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture du cou				recherche de troubles locomoteurs
		Alterner autant que possible les tâches			
		informer sur la prévention des TMS			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	bruit superieur a 80 dB			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit			
		signaler les lieux bruyants			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit			
		informer et former sur le bruit			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			acouphènes		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne		
			surdité de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	sollicitations visuelles du musicien	centrer la partition			
		concevoir un éclairage adapté			
			fatigue visuelle		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			vices de réfraction et troubles de l'accommodation		
			contracture musculaire - Région scapulaire		
	trac		autres troubles anxieux		
			conduite addictive		
			tachycardie paroxystique		
	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	cf outils et équipements				
	nuisances du musicien instrumentiste (instruments à vent)				établir la fiche de poste du musicien instrumentiste (instruments à vent)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		ordonnance de prévention - musicien instrumentiste à vent			
passer des auditions musicales ou concours	situation entrainant une charge mentale particuliere	former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
	trac		autres troubles anxieux		
			conduite addictive		
			tachycardie paroxystique		
	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		prévenir le risque routier			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former les conducteurs routiers			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		utiliser des véhicules appropriés			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		respecter les temps de repos			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			état de stress post-traumatique		
	port de charge (déplacement horizontal)				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle			
		Utiliser des aides à la manutention			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires			
		informer et former à la manutention manuelle			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		proposer une formation action PRAP			
		Porter des chaussures de sécurité			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative)		
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
se déplacer pour un concert	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		prévenir le risque routier			
		former les conducteurs routiers			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		utiliser des véhicules appropriés			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		respecter les temps de repos			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		
			état de stress post-traumatique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé
		utiliser des véhicules appropriés			
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant			
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	contrainte de la conduite de nuit	organiser des pauses			
		géolocalisation du véhicule			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
	décalage horaire		troubles du sommeil		
			majoration de la fatigue générale		
se préparer pour le spectacle					
installer les instruments sur scène	soulèvement de charge (déplacement vertical)	Utiliser les aides à la manutention	RG 98 (attention liste limitative)		
entretenir son instrument					
participer à la promotion du spectacle	situation entraînant une charge émotionnelle				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	nuisances liées au contact avec le public				
enregistrer l'oeuvre musicale en studio					
développer ses réseaux professionnels (spectacle)	nuisances liées à la gestion de l'employabilité, de la carrière				
enseigner la pratique instrumentale					
effectuer des tâches annexes dans le milieu du spectacle					

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
CUIVRES					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
trombones					
trompettes					
cors					
tuba					
BOIS A ANCHE SIMPLE					
saxophones					
clarinette					
BOIS A ANCHE DOUBLE					
basson					
bombarde et cornemuse					
FLUTES					
flûte à bec					
flûte traversière					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
VENTS A ANCHE LIBRE					
accordéon, bandonéon, concertina					
orgue, orgue de barbarie, harmonium					
harmonicas					
AUTRES ACCESSOIRES					
étuis pour instruments de musique					
partitions					
pied support instrument					
sourdine					
matériel de sonorisation du musicien					
microphone					

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
PUBLICS					
spectateurs	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
auditeurs					
chef d'orchestre					
agent artistique					
technicien son					
critique de spectacle					
acheteur de spectacle					

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue civile de type "code vestimentaire"					
bouchons d'oreille					
tenue de scène					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- à l'amiante,
- aux rayonnements ionisants,
- au plomb, dans les conditions prévues à l'article R. 4412-160,
- au risque hyperbare,
- aux agents biologiques des groupes 3 et 4,
- aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction des catégories 1A et 1B,
- montage et démontage d'échafaudages.

1. Dans ce métier, un certain nombre de salariés peuvent bénéficier, après évaluation, d'une ***surveillance individuelle adaptée (SIA) :***
- les salariés exposés au bruit dans les conditions prévues au 2° de l'art. R.4434-7 ;
- les travailleurs âgés de moins de 18 ans;
- les femmes enceintes
- les travailleurs handicapés.

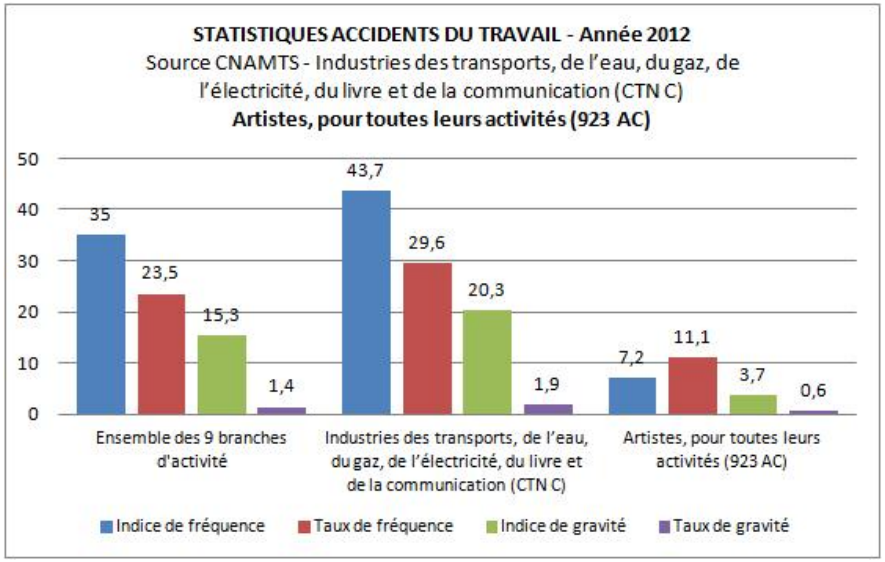
2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

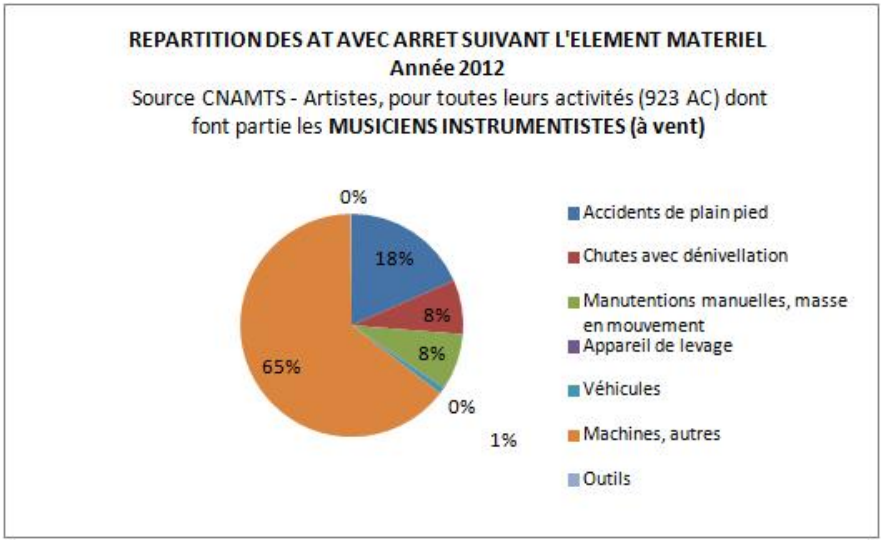
- Bruit
- Travail de nuit
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont **:**

- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels (pour les musiciens, la reconnaissance en maladie professionnelle se fait au travers du CRRMP)**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique (liste limitative)**

4. Statistiques accidents du travail année 2012 "Artistes, pour toutes leurs activités (923 AC)" dont font partie les MUSICIENS INSTRUMENTISTES (instruments à vent) :


STATISTIQUES ACCIDENTS DU TRAVAIL - Année 2012
Source CNAMTS - Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C)
Artistes, pour toutes leurs activités (923 AC)
50
40
30
20
10
0
35
23,5
15,3
1,4
43,7
29,6
20,3
1,9
7,2
11,1
3,7
0,6
Ensemble des 9 branches d'activité
Industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication (CTN C)
Artistes, pour toutes leurs activités (923 AC)
Indice de fréquence
Taux de fréquence
Indice de gravité
Taux de gravité


REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL
Année 2012
Source CNAMTS - Artistes, pour toutes leurs activités (923 AC) dont font partie les MUSICIENS INSTRUMENTISTES (à vent)
0%
18%
8%
8%
65%
0%
1%
Accidents de plain pied
Chutes avec dénivellation
Manutentions manuelles, masse en mouvement
Appareil de levage
Véhicules
Machines, autres
Outils

Caractéristiques exceptionnelles

musicien instrumentiste
Jouer d'un instrument de musique
instruments à vent
instruments à bois
instruments à cuivre
anche
saxophone
clarinette
flûte
accordéon
bandonéon
orgue
hautbois
cor
tuba

Glossaire métier

- Anche
- Embouchure
- Perce
- Pavillon
- Harmoniques
- Tessiture
- Ambitus
- Bécarre
- Ear monitors
- Retour (wedge)
- Métronome
- Sourdine
- Piston

- Mixage
- Balance

Conclusions

Environ 20 % des musiciens vivent convenablement de leur art. Les autres doivent diversifier leurs activités pour compléter leurs revenus : enseignement, collaboration à des jingles d'émissions ou de publicité, bandes originales, missions de technicien du spectacle...; ils peuvent aussi exercer un second métier dans un autre secteur d'activité.

L'instrumentiste à vent est soumis à 3 types de contraintes :
- sonores
- respiratoires
- posturales (surtout au niveau cervico-facial et des membres supérieurs).

Comme tous les musiciens, l'instrumentiste à vent doit s'adapter aux nouveaux modes d'écoute. En plus de la scène, il doit diffuser ses oeuvres par l'intermédiaire des médias audiovisuels et faire jouer ses contacts.

Règlementation

- Code du Travail : principes généraux de prévention : Art.L4121-2 et R4432-2
- Code du Travail : Normes du bruit au travail : Art R4434-3 et suivants
- Directive européenne 2003/10/CE du 6 février 2003 transposée en droit français par le Décret 2006-892 du 19 juillet 2006 relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit et modifiant le code du travail articles R. 231-133 (devenu l'article R. 4436-1 du Code du travail
- Décret n° 98-1143 du 15 décembre 1998 limitant le niveau sonore à 105 dB(A) dans les locaux recevant du public
- Art L571-6 du code de l'environnement sur les activités bruyantes.
- Convention Collective Nationale des entreprises artistiques et culturelles (brochure n°3226, IDCC 1285)étendue par arrêté du 4 janvier 1994. appelée également convention collective Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles)
- Convention Collective Nationale des Artistes Musiciens.

Références bibliographiques

Encyclopédie de Sécurité et de Santé au Travail. 3e Edition française. BIT (Genève), pp. 96.25-96.40.

www.medecine-des-arts.com

CMB 2011- dépliant "gestion sonore"
www.cmb-santé.fr (rubrique espace pratique/prévention pratique)

Thèse pour le doctoratd'état de Docteur en Chirurgie Dentaire par J. KIEFER le 5/11/2010: "A propos des caractéristiques oro-faciales des instruments à vent: réflexion sur une approche thérapeutique globale" Médecine des arts N°8:Numéro spécial sur les instruments à vent - "classification stomatologique des instruments à vent" Dr.A.ICARRE - "une enquête sur la pathologie des instrumentistes à vent professionnels: comparaison des cuivres et des bois" Dr C.DAUBINE-COULOMBEZ Médecine des arts N° 71: douleurs dentaires et cervico-faciales chez les instrumentistes à vent

Graux F, Savignat M. Dysfonctions de l'appareil manducateur et pratique musicale d'un instrument à vent. Médecine des arts, 92:16-31.

Sordel J. Troubles liés à la pratique musicale chez les saxophonistes et place des systèmes de portage. Médecine des arts, 95:16-39.

ADRESSES UTILES

Ministère de la culture www.culture-gouv.fr
Conservatoires municipaux et régionaux de musique
Caisse des congés spectacle www.conges-spectacle.org
Agi-son : www.agi-son.org
Audiens : www.audiens.org
Centre d'informations et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA) : www.irma.asso.fr
Pôle emploi spectacles : www.pole-emploi.fr
AUDIENS : 74 rue Jean Bleuzen 92177 VANVES CEDEX T/0811 65 50 50 www.audiens.org

AFDAS www.afdas.com
FESAC(Fédération des Entreprises du Spectacle Vivant, de la Musique, de l' Audiovisuel et du Cinéma)
3, rue Au Maire 75156 Paris Cedex 03 Tel : 01 44 78 39 39 www.afdas.com
SYNDEAC : syndicat nation des entreprises artistiques et culturelles
8, rue Blanche 75009 PARIS 01 44 53 72 10 www.syndeac.org
SMA syndicat des Musiques Actuelles

221, rue de Belleville 75019 PARIS tel : 01 42 49 21 16 www.sma-syndicat.org

Fiche métier FMP issue de la **FMP Musicien instrumentiste (instruments à vent)** consultable sur **https://www.fmppresanse.fr**